

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles » Sénèque

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME RURALE

À l'occasion d'Octobre Rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, parlons d'ELLES. En préambule, encourageons chacune d'entre nous à la démarche du dépistage. Saluons toutes les initiatives de mobilisation pour accélérer les progrès de la recherche, pour aimer longtemps les femmes de notre vie.

# Témoignage



Angoulême,  
le 21 septembre 2017,

Belle initiative des femmes de la Coordination Rurale de ce département que de convier les agricultrices à une journée d'échanges. Rendez-vous sur la ferme de l'une d'entre elles : le tour de table commence et dure ; chacune résumant une vie bien remplie, n'évoquant pas seulement l'exploitation et son système de production comme peuvent le faire les hommes, mais beaucoup plus leur histoire, leur entourage, leurs motivations, leurs encouragements, la maladie et bien sûr, leurs enfants. Une jeune personne salariée de la MSA en charge de la prévention au travail est parmi nous, elle-même femme d'éleveur. Elle expose rapidement les outils à disposition pour réduire prétendument la pénibilité au travail, évoque le sujet du statut. Très

vite, elle tombe sa casquette pour devenir très humaine et se fondre au groupe. Nous exposons également le travail mené par la Coordination Rurale Nationale auprès du Sénat. Au terme de ce travail, la délégation a présenté 40 recommandations que je vous invite à parcourir : [www.senat.fr](http://www.senat.fr)  
 Accueil > Espace presse > Femmes et agriculture.

Ce 21 septembre, nous n'étions plus qu'« UNE » face à ce monde de plus en plus rude - non pas de brutes ! - Après un bon repas froid coloré de notes du terroir où quelques hommes nous ont rejoints, le débat a repris :

« - L'amour est dans le pré : terrifiant ou amusant ? »

« - Nos enfants avec nous ? Après nous ? Ou surtout ailleurs ? »

« - Le stage 200 heures a disparu, pourtant, c'était super. »

« - Je me suis installée seule sur un projet et le voisin voulait les terres que la Safer m'a attribuées, il cherche à me faire tomber. »

« - J'attends désespérément des terres pour rentrer dans le Gaec de mon mari et de mes beaux-parents, car il n'est pas question de s'inscrire autrement que dans la continuité. »

« - Quand je suis tombée malade alors que j'assumais la traite des vaches depuis 28 ans, mon mari et son frère ne se sont plus entendus et ont décidé de vendre le troupeau. Après un an de thérapie, je ne retrouve plus ma place. »

« - Mon fils comptable et sa femme ont décidé de plaquer leur situation pour prendre notre suite et ont converti l'exploitation en bio. Moi aussi je suis comptable de formation et ils me font peur... »

« - J'ai fait le choix de poursuivre l'activité après le décès de mon mari, malgré le jeune âge de mes enfants. Je vous présente ma fille. » « Moi aussi je suis passionnée d'animaux. Je suis assistante vétérinaire et je viens aider ma mère dès que je le peux. »

« - Nous, pas de reprise, on a vendu l'exploitation. J'en profite pour aller voir mes filles qui sont loin et garder mes petits-enfants ; c'est plus dur pour mon mari... »

« - J'avais une bonne situation dans les assurances. Quand mon père a pris la retraite, soudainement, j'ai pensé reprendre les vignes.

Mon conjoint travaille à l'extérieur et m'aide en tant que conjoint collaborateur. »

« - Le mien tenait à garder son statut de salarié quand il m'a rejoint sur un projet et c'est donc moi l'exploitante. »

**Autant de femmes, autant de situations différentes et toutes à la recherche d'un même objectif, trouver un équilibre. Personne ne vous parle de bonheur et d'argent, juste un ÉQUILIBRE.**

Certes, le sujet n'est pas agricole-agricole, mais beaucoup d'entre nous souffrent d'isolement. C'est le métier qui veut ça : pas de collègue bien souvent, à part le conjoint, le frère ou le fils. Cependant et heureusement, l'épanouissement existe aussi dans notre métier ; nous y sommes de moins en moins par défaut et cela aussi, il faut savoir le dire !

**Et pour plus souvent penser à elles, à nous, ma proposition : le 15 octobre prochain, c'est la journée internationale de la femme rurale. Ensemble, nous devons faire appel autour de nous à plus de CONSIDÉRATION et d'ÉGALITÉ.**

Que diriez-vous, Mesdames, d'organiser sur l'hiver ce type de rencontre ? Vos suggestions, propositions sont les bienvenues, tout ce que vous voudriez exprimer, extérioriser, partager, mettre en place. Et là, on pourrait faire émerger des initiatives. Il s'agit bien du plein rôle social de la Coordination Rurale et cela permettrait sans aucun doute de créer une nouvelle dynamique au sein du syndicat.

### Parlons de parité !

Aux prochaines élections des Chambres d'agriculture en 2019, 30 % des candidats seront des femmes. Rien de changé sauf que le Gouvernement nous demande cette fois une parité qualitative. En clair, ces femmes devront prendre plus de place dans l'exécutif des Chambres et plus largement, au sein de toutes les structures professionnelles. Personne n'y trouvera à redire, simplement, osons au féminin !

C'est vous qui le dites	2
Baromètre du mois	3
Actions de vos représentants et actu syndicale	4 et 5
Chroniques : apparats et désillusions	6 et 7
Annonces - adhésions	8

## *C'est arrivé dans le 47*

Au cours d'une promenade en forêt, le **Chaperon Rouge** rencontre un **Loup**, la conversation s'engage alors :

- « **Loup** qui es-tu ? » demande le **Chaperon Rouge**.  
- « Je suis un **C... R...**, comme toi ! » répondit le **Loup**.  
« Tu es bien le **Chaperon Rouge** ! **C... R...**, et bien moi je suis un **Canidé Résistant** : **C... R...**, je résiste au climat, aux épreuves de la vie, aux battues administratives organisées pour me détruire, aux contrôles de tout poil, etc. Cela fait de moi un **Convaincu Résistant** par nature.

Je suis un **Canidé Résigné** ; car pour rester ce que je suis, il faut de la résignation. Parfois, je suis un peu **Raleur** mais toujours reconnaissant envers ceux qui me facilitent la vie, merci à Madame le Préfet.

J'assume ce que je suis, ce que je fais, ce que je vis ; tu vois un vrai **Canidé Responsable**. **C R** ! Jamais méchant, toujours vigilant. »

- « Mais alors » dit le **Chaperon Rouge**. « Nous sommes frères, nous sommes tous **C... R...** quelque part, nous pouvons vivre ensemble. »

Et c'est ainsi que depuis, dans nos campagnes ; la petite fille se promène, bras dessus, bras dessous, avec les **Loups**.

Vive les **C... R...** !

**Guy DONATONI**

Le 1er août 2017

Monsieur le Directeur de la DDCSPP,

Je tiens à vous informer du dysfonctionnement d'Atemax. Un veau est mort lors du vêlage, il est « signalé » à Atemax le 14 juillet à 9h48. Il m'est demandé de le mettre à disposition du ramasseur le 17/07 à partir de 5h pour enlèvement le jour même. Le 18 juillet, le veau est toujours là, j'en informe le Président de la Chambre d'agriculture au vu des chaleurs (canicule) et l'état du veau qui s'en suit. Le 18 juillet, autre SMS pour le lendemain. Vers 10h aucun mouvement, aussi je préviens la DDCSPP en la personne de Madame Rossignol avec qui j'échange et décharge mon incompréhension et ma colère. Au vu de l'état de décomposition de l'animal, j'en viens à craindre pour la santé de mes salariés et de nous-mêmes.

Ce n'est pas la première fois que nous sommes face à ce cas de figure dans des conditions climatiques identiques. Au moment de l'enlèvement, le cadavre était en état de putréfaction avancée. Malheureusement, ces deux situations-là ne sont pas isolées.

Dans le climat actuel de l'élevage, cela donne une très mauvaise image des éleveurs d'autant plus que nous faisons de la vente directe. A ce titre, nous faisons visiter notre ferme à des consommateurs.

Nous, éleveurs, sommes confrontés quotidiennement à des contraintes réglementaires draconiennes, aussi cette situation est intolérable. Devant de tels faits, nous ne nous sentons soumis à aucune obligation.

Nous espérons que vous prendrez note de nos remarques et attendons une réponse de votre part en parole et en acte.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur de la DDCSPP, l'expression de nos salutations distinguées.

**M. Mme Jean-Louis BISSIÈRES**

## *Nouveau gouvernement, nouvelles promesses, le monde agricole en détresse, le temps presse !*

L'exécutif propose, l'Administration dispose et sans aucune connaissance ni maîtrise du sujet, nous impose de nombreuses contraintes et normes excessives inapplicables sur le terrain suivies de contrôles punitifs.

Les charges insupportables, la concurrence déloyale de nos voisins européens ou d'ailleurs complètent les raisons de ce sabotage économique.

Quand retrouverons-nous la liberté d'entreprendre, d'investir et de développer nos activités en valorisant nos efforts, nos énergies et notre travail ?

Les entrepreneurs des territoires partenaires de leurs clients producteurs, acteurs majeurs de l'économie locale, régionale

ou nationale attendent des réponses aux graves questions qui se posent quant à l'avenir de leurs métiers.

La colère gronde dans les campagnes avant la révolte qui s'annonce. Le monde paysan impatient ne tardera pas à réagir. Le bon sens paysan finira par s'imposer.

Amis paysans, en marche !

**Foutez-nous la paix ! Laissez-nous travailler !**

**Didier DELMOTTE**

## **LES ÉLEVEURS DEBOUT DEVANT L'ABATTOIR DE BAZAS**

Le 26 septembre dernier, la Coordination Rurale 47 était mobilisée devant l'abattoir de volailles de Bazas pour défendre les éleveurs face aux mensonges des associations véganes qui organisaient ce jour-là une veillée devant cet abattoir. Éleveurs, agriculteurs et tous les citoyens désireux de défendre l'élevage français, et ce qu'il incarne, étaient invités à se joindre au mouvement.

Alors que les actions des anti-viandes se multiplient sous couvert de défense du bien-être animal, les éleveurs sont excédés par le manque de soutien des pouvoirs publics, et notamment du Ministre de l'Agriculture à ce propos. Les éleveurs de la Coordination Rurale 47 étaient donc mobilisés pour libérer l'espace public de la désinformation.

### **Le prosélytisme et les mensonges végans, ça suffit !**

La CR 47 s'indigne des actions des végans qui, pour tenter d'imposer à tous un mode de vie personnel et pour accabler toujours davantage les éleveurs, ne reculent devant rien : dégradations de boucheries, vidéos de propagande, mises en scène trompeuses, manipulations de chiffres, diffusion de fausses vérités, y compris dans les écoles...

La CR 47 rappelle que les éleveurs sont tous les jours au contact des animaux. Le bien-être animal est le quotidien de leur travail et de leurs préoccupations. Il ne s'agit pas d'en faire une vitrine médiatique pour remettre en cause des millénaires d'évolution, des siècles de culture et de tradition, et tout simplement un mode de vie à la française basé sur une nutrition équilibrée, une gastronomie conviviale, que l'Unesco a même inscrit au patrimoine immatériel de l'Humanité.

Sur les plans environnementaux, sociétaux et économiques, l'élevage est essentiel. Il façonne les paysages, lutte contre les friches et les incendies, nourrit les hommes et constitue le premier maillon de tout une économie dans les territoires.

### **Pour sauver un éleveur... Mangez un végan !**

La CR 47 dénonçait en ce début d'année 2017 les positions véganes par une campagne d'affichage. Le ton employé soulignait l'absurdité du message porté par ces associations. Mardi soir 26 septembre 2017, le syndicat s'est opposé à ces comportements déraisonnables.

**« Non, les végans ne militent pas pour de meilleures conditions d'abattage ou d'élevage : ils sont contre l'élevage par principe ! »**

### **RÉSULTAT DE LA MANIF' :**

**Éleveurs = 90 personnes VS Végans = 20 personnes**

### ***Les copains d'abord***

Tout frais rentré de Bazas mon premier sentiment est d'avoir rechargé mes accus aux contacts des copains. Mon épouse, quand je pars à une manif', ne me dit-elle pas « tu vas voir tes copains ! » et non pas « tu pars à une manif' ! »

Les causes de mobilisation sont diverses, mais la même alchimie opère toujours. Nous sommes d'abord contents de nous revoir, d'échanger sur nos vies et pas seulement autour de nos métiers.

Souvent nous cassons la croûte ensemble, partageons le verre de l'amitié, les fruits de nos fermes.

À l'instar de la mêlée au rugby, on se regroupe, on se lie, on pousse ensemble, on fait bloc : nous savons que chacun ne marchera jamais seul face aux épreuves (you will never walk alone !). Cela nous rassure pour nous, pour nos familles : notre métier reste risqué sur le plan financier, physique et moral notamment.

Ce mardi 26-09-17, face à une poignée de végans, l'abattoir de volailles s'est éteint, arrêté. Beaucoup d'importance leur a été donnée. L'absence des institutionnels fut remarquée : mais nous étions là, CR 47, nous avons fait le job et nous sommes fiers de l'avoir fait. Laisser gagner la gangrène est dangereux pour notre avenir : notre dignité nous a commandé de refuser qu'ils salissent notre métier et donc nous-mêmes. Nous assumons notre métier d'éleveurs et le devenir de nos animaux à une fin noble : nourrir les Hommes ! Pour nos proches, nos enfants et tous ceux qui viendront à notre suite, nous n'avons pas le droit de nous laisser bafouer : ce serait lâche et irresponsable.

Alors à l'avenir soyons toujours plus nombreux ! Outre le fait de cultiver nos champs, lors des manif's prenons aussi le temps de cultiver notre amitié.

**Pierre GROSZ,**

**Homo sapiens sapiens, mammifère omnivore**

**POUR SAUVER  
UN PAYSAN  
MANGEZ  
UN VÉGAN**

**CR** Coordination Rurale, le syndicat 100% agriculteurs

**Nouvelle affiche CR 47 :**



**Des paroles et des actes**

Rares sont les projets de stockage d'eau depuis les événements passés à Sivens. Cet été, Nicolas Hulot, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, est sorti de ce silence. Développer une agriculture plus économe en eau et réaliser des projets de stockage hivernal pour anticiper ce manque en période sèche, font partie des annonces du Gouvernement.

Serge Bousquet-Cassagne le prend « au mot » et l'invite en Lot-et-Garonne constater la nécessité de stocker l'eau de l'hiver pour l'été et évoquer les difficultés rencontrées par les agriculteurs qui osent entreprendre de tels projets.



**Motion proposée par les élus  
de la Coordination Rurale  
relative au retrait  
du Glyphosate**

**Considérant que le retrait du glyphosate :**

- ▶ ou son maintien doit être décidé par les États Membres d'ici fin 2017 via le renouvellement (ou non) de son autorisation ;
- ▶ serait un énorme handicap pour le contrôle des vivaces comme le chiendent pour lequel il n'y a pas d'alternative ;
- ▶ est indispensable pour la mise en œuvre des cultures associées à des couverts végétaux et pour les techniques culturales sans labour ;
- ▶ ne pourrait être remplacé par l'usage de rouleaux mécaniques type FACA dont l'utilisation est loin d'être satisfaisante ; ferait chuter de 12 % les rendements en céréales et 13 % en vigne\* ;
- ▶ augmenterait les coûts de production de 10 % pour les céréales et 18 % pour la viticulture\* ;
- ▶ engendrerait une perte de rentabilité de 33 % pour les exploitations céréalières et 20 % pour les exploitations viticoles\* ;
- ▶ induirait une perte d'exportations de 1,06 milliard € pour la filière céréalières et 0,9 milliard € pour la filière viticole\* ;
- ▶ impacterait la rentabilité économique de leur ferme pour 72 % des agriculteurs\* ;

**Considérant par ailleurs que :**

- ▶ les pouvoirs publics et la société demandent aux agriculteurs de mettre en œuvre des techniques plus respectueuses de l'environnement, comme l'agroécologie et les techniques culturales simplifiées ;
- ▶ qu'une controverse s'est installée sur la toxicité du Glyphosate suivant les organismes qui ont étudié ce produit ;
- ▶ que c'est l'adjuvant de certains produits commerciaux qui a été qualifié de toxique et non la matière active ;
- ▶ les techniques culturales simplifiées (40 % des surfaces de grandes cultures) permettent de réduire significativement le volume total des herbicides et fertilisants utilisés sur le cycle de la culture mais nécessitent l'utilisation du Glyphosate ;
- ▶ le Glyphosate n'a aucune alternative équivalente à ce jour.

**La Chambre d'agriculture demande que :**

- ▶ Le gouvernement français ne s'oppose pas à l'interdiction du renouvellement de la licence du Glyphosate proposée par l'Union Européenne ;
- ▶ Les recherches soient accentuées pour trouver une alternative technique équivalente aux agriculteurs avant tout arrêt de la matière active.

\* Source : institut Ipsos

## *Directive Nitrate et Zones Vulnérables*

Octobre 2014, souvenez-vous, nous manifestions à Agen contre l'extension des zones vulnérables qui pour nous, précipiterait peu à peu la disparition de l'élevage et contraindrait toujours plus les agriculteurs dans leurs façons culturales.

Aujourd'hui, l'État nous demande d'harmoniser la politique de la Nouvelle-Aquitaine et de passer à l'exécution. Harmoniser quoi ? Les contraintes, bien sûr ! qui se résument en 8 mesures : périodes d'interdiction d'épandage, stockage des effluents, plan prévisionnel de fumure et cahier d'enregistrement des pratiques, limitation de l'utilisation des quantités d'azote, conditions particulières d'épandage, couverture des sols (CIPAN), bandes enherbées le long des cours d'eau et plans d'eau, gestion des parcours d'animaux.

Jusqu'à lors, en Lot-et-Garonne, nous avons beaucoup résisté. Par exemple, les CIPAN obligatoires ailleurs ne l'étaient pas ici en justifiant d'un certain taux d'argile (pur bon sens agronomique). La Chambre d'agriculture propose des journées de formation aux éleveurs pour établir un diagnostic de leur exploitation et évaluer les investissements nécessaires pour une mise en conformité, c'est son devoir d'information.

La Coordination Rurale est présente dans la concertation régionale pour plaider la cause des agriculteurs face aux associations environnementalistes, aux associations de consommateurs qui siègent au même titre que la profession et à une administration frileuse qui obéit à l'Europe en frappant aveuglément sur le territoire pour régler un contentieux.

**Ne nous précipitons pas dans cette surenchère réglementaire. Jouons la montre et résistons.**

## *Tuberculose : On ne s'attaque toujours pas au vrai problème !*

La DGAL a consulté les OPA en amont d'un CNOPSAV programmé le 12 octobre, sur l'obligation d'effectuer des IDC (IntraDermo Comparative) au lieu de l'IDS (IntraDermo Simple) dès la prochaine campagne de prophylaxie dans les zones à risques puis dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine lors de la campagne suivante (2018/2019). La CR s'est opposée à cette mesure, mais avant même la tenue du CNOPSAV, la DGAL a convié le 5 octobre tous les représentants locaux impliqués dans la gestion de la tuberculose à une grande messe à Périgueux pour annoncer la généralisation de l'IDC. Dans notre département, la zone à risque a été agrandie et de nombreux éleveurs vont devoir dès cet hiver réaliser des IDC. Cette méthode demande des moyens de contention importants pour réaliser les 4 mesures d'épaisseur de cuir nécessaires et surtout beaucoup de temps, sans parler des risques de blessure pour les animaux, les intervenants et les éleveurs. Les vétérinaires sanitaires devraient (sans confirmation à ce jour) avoir une augmentation de leur rémunération et/ou se voir adjoindre des agents pour les aider. Par contre, rien pour le temps perdu des éleveurs !

La CR estime que ce mode de prophylaxie n'a pour vocation que de satisfaire les desideratas de Bruxelles, alors que le véritable problème est bien connu de tous les éleveurs : la faune sauvage. Les blaireaux et autres sangliers qui pullulent dans nos campagnes constituent des réservoirs de cette maladie. S'il y avait autant d'abattages de blaireaux que d'abattages sanitaires de bovins, le problème serait derrière nous depuis bien longtemps. Pour la DGAL, la faune sauvage n'est pas un problème. Pourtant, elle propose aux éleveurs des formations en biosécurité (clôture, abreuvement et alimentation en hauteur, etc.) pour éviter les contacts entre les cheptels domestiques et les animaux sauvages. Où est la logique ?

**Toutes ces informations sont transmises par des agriculteurs et/ou éleveurs qui passent du temps bénévolement en réunion pour porter la voix de votre syndicat et vous apporter de précieuses informations. Il est de la plus haute importance de ne pas y laisser son siège vide. On y attend des volontaires !**



## *EGA États généraux de l'alimentation et abandon général des paysans*

Mercredi 27 septembre, quatre ateliers des États généraux de l'alimentation s'achèvent et les conclusions inquiètent la Coordination Rurale qui relève de nombreux paradoxes :

- ▶ alors que la France devrait exporter son niveau de vie et ses normes environnementales, sociales et de qualité, elle s'entête dans la voie de l'export de matières agricoles. Elle cherche d'un côté de nouveaux marchés pour son blé indirectement subventionné – qui déstabilise les pays en voie de développement – et importe massivement des matières agricoles et alimentaires produites avec des normes parfois très éloignées de la réglementation actuelle française (OGM, produits phytosanitaires, rémunération des salariés...) tout en fermant les yeux sur l'absence de revenu pour les agriculteurs français et le recul du nombre d'exploitations ;
- ▶ alors qu'il est question de plus de transparence, la traçabilité de l'origine des produits n'est jamais mentionnée dans les conclusions des ateliers ;
- ▶ alors que les consommateurs souhaitent une alimentation plus locale, rien n'est proposé pour donner des perspectives aux jeunes qui envisageraient de s'installer.

La Coordination Rurale regrette vivement que les choix soient faits dans le sens de plus de libéralisme et que, pour tempérer ou équilibrer, on ajoute des contraintes liées à l'écologie. Il est indispensable que la société civile reconnaisse la qualité de la production française sans forcément y apposer un label !

Si le revenu des agriculteurs n'est pas défendu dans les EGA, les récentes annonces d'Emmanuel Macron laissent espérer à la Coordination Rurale que la France défendra à Bruxelles une PAC qui régule les productions, protège et rémunère les agriculteurs.

## *Suppression des aides au maintien : mais quelle AB voulons-nous ?*

Après avoir salué l'essor des filières bio, Stéphane Travert a finalement annoncé la suppression des aides au maintien par l'État : une aberration que ne peut accepter la section Bio de la Coordination Rurale ! Et pour cause, la suppression de ces aides met tout simplement les agriculteurs bio dans la même situation que les conventionnels dans les années 80 : produire toujours plus pour gagner moins avec le risque de trouver des marchés saturés et des prix encore plus bas !

En l'état actuel des choses, c'est à dire en l'absence de prix rémunérateurs couvrant a minima les coûts de productions, cette suppression est une réelle déclaration de guerre à l'agriculture biologique !

## *Ceta : pas d'application provisoire !*

La Coordination Rurale exige la suspension immédiate de l'application provisoire de l'accord de libre-échange UE-Canada (Ceta), dont l'entrée en vigueur a été fixée au 21 septembre, par Messieurs Juncker et Trudeau en marge du dernier sommet du G20.

Personne ne le nie : le quota de 65 000 tonnes à l'export accordé au Canada va profondément concurrencer la production européenne de viande. Si Phil Hogan mise sur un rattrapage par des exportations européennes vers le très protectionniste Japon (pays calfeutré par de nombreuses barrières sanitaires), ce n'est vraiment pas de nature à rassurer, sachant de plus qu'en cas d'accord, les exportations vers ce pays devraient passer à 50 500 tonnes... d'ici 15 ans !

Et à quoi servent de tels flux commerciaux, censés se compenser ? Pourquoi l'Union Européenne ne valoriserait-elle pas sa viande sur son propre marché ? De qui finalement la Commission Européenne défend-elle les intérêts ?

Plus inquiétant encore est l'empressement irraisonné de Monsieur Juncker à vouloir signer tous les accords de libre-échange avec le Mercosur, l'Australie, la Nouvelle-Zélande... avant la fin de sa mandature, sans en exclure pour autant la viande (produit le plus sensible), alors que ces pays en sont d'énormes producteurs qui ne demandent qu'à submerger notre marché européen !

Pour la CR, de tels accords signeront tout simplement l'arrêt de mort de notre élevage ! La Commission Européenne, dans sa folle utopie libre-échangiste, semble prête à faire ce choix, et en plus, sans avoir à répondre de ses actes devant les citoyens. Quant à nos Ministres Jean-Baptiste Lemoyne et Brune Poirson, ils sont davantage préoccupés par l'impact climatique du Ceta que par la menace pesant sur les éleveurs. Affligeant !

## Taxe foncière sur les propriétés non-bâties 2017

Report du paiement de la taxe foncière non bâtie accordé au 31/12/17 sur demande aux impôts. La part du bâti reste à payer au 15/10/17.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES FINANCES PUBLIQUES DE LOT ET GARONNE  
1, Place des Jacobins  
47000 AGEN  
TÉLÉPHONE : 05 53 69 19 73  
MÉL : ddfp47@dgifp.finances.gouv.fr

**POUR NOUS JOINDRE :**

SERVICE ANIMATION DU RESEAU  
Division Animation et Pilotage des particuliers, professionnels,  
missions foncières et collectivités locales  
Affaire suivie par : Marie-Pascale FORTIER  
Téléphone : 05 53 69 17 11

Agen, le **2 OCT. 2017**

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL  
DES FINANCES PUBLIQUES

A

MONSIEUR PATRICK FRANKEN  
PRÉSIDENT DE LA COORDINATION RURALE 47  
271, RUE DE PÉCHABOUT  
47 008 AGEN CEDEX

**Objet :** Demande de report de paiement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties 2017.

Monsieur,

Par un courrier reçu le 25 septembre 2017, vous avez appelé mon attention sur le retard annoncé du versement des aides compensatoires PAC et les difficultés de trésorerie des exploitants agricoles du département de Lot-et-Garonne.

Dans ce contexte, vous souhaitez que le paiement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) soit reportée du 15 octobre 2017 au 31 décembre 2017, sans application de majoration.

Compte tenu de la situation économique et conscient des difficultés rencontrées par la profession, un report de règlement sera accordé selon les modalités suivantes :

- le paiement de la taxe foncière des propriétés non bâties est reporté jusqu'au 31 décembre 2017
- la remise des pénalités de recouvrement sera automatiquement accordée en cas de respect du délai de paiement accordé. Pour bénéficier de cette remise, chaque agriculteur devra se rapprocher du service en charge du recouvrement de la taxe concernée par cette mesure :
- la taxe foncière des propriétés bâties reste à payer au 15 octobre 2017.

En cas de difficultés particulières de trésorerie, les exploitants agricoles pourront déposer une demande de délai de paiement complémentaire ou de remise/modération gracieuse qui seront étudiées au cas par cas.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

  
Daniel GUYOT  
Administrateur Général des Finances Publiques

I Coordonnées du Service des impôts des particuliers ou Trésorerie figurant sur l'avis d'imposition

## Encore un dispositif d'Apport de Trésorerie Remboursable (ATR)

Les errements et manquements de l'Administration se traduisent encore cette année par la mise en place d'un dispositif d'Apport de Trésorerie Remboursable (ATR). On nous avait pourtant bien dit que 2016 serait la dernière année. Ce dispositif qui se voulait exceptionnel tend à s'installer dans la durée et les conséquences sont très coûteuses sur les exploitations agricoles. Il vous suffit tout simplement d'effectuer un changement au niveau de votre société pour que la situation se complique. Et puis, ce n'est qu'une avance... susceptible d'être remboursée en partie, et attention aux règles qui changent en cours de route. Enfin, rappelons que ce dispositif ne s'applique pas aux agriculteurs en redressement judiciaire. Il est très facile de comprendre le dénuement qui touche ces agriculteurs, les difficultés sociales, les tensions familiales et la profonde détresse que cette honteuse injustice engendre. C'est la troisième année consécutive que ce dispositif s'applique ; on ne pourrait pas mieux s'y prendre pour les guider vers la faillite. Il est clairement du devoir du Ministre de l'Agriculture de mettre en place, dans les délais les plus brefs, tout dispositif spécifique susceptible d'apporter une aide adaptée à chacun des agriculteurs en redressement judiciaire et d'accélérer l'instruction de l'ensemble des dossiers PAC.

## SMEAG 2016 : relevé index de compteurs

Dernièrement, le SMEAG a appelé ses redevables à déclarer les relevés index des compteurs 2016 avant le 30 octobre 2017. Bien qu'il soit particulièrement affligeant de déclarer encore une fois vos prélèvements d'eau, nous sommes convaincus qu'il vaut mieux faire cette déclaration de votre main plutôt que l'Organisme Unique s'en charge à votre place. Ne dit-on pas « chacun chez soi et les moutons seront bien gardés » ?

### HUMANIS : La mutuelle santé des exploitants agricoles

En Lot-et-Garonne, les exploitants agricoles peuvent bénéficier d'une complémentaire santé de groupe à des conditions très voisines de celles mises en place pour les salariés agricoles du Lot-et-Garonne. Cette complémentaire santé est négociée par les représentants de la CR 47, dont vous pouvez faire partie. La cotisation annuelle étant raisonnable, elle est accessible à tous. N'attendez pas d'être malade ou hospitalisé, rejoignez le groupe dès que possible. Vous avez la possibilité de la conserver (si vous le demandez) au départ à la retraite avec les mêmes avantages de groupe et une majoration de 50 %. Vous pouvez résilier au plus tard votre ancien contrat par lettre recommandée dans les 20 jours qui suivent l'émission de votre appel de cotisation (loi du 28/01/2005).

Plus d'informations, contactez le bureau de votre syndicat  
au 05 53 87 90 14 ou par email : 47@coordinationrurale.fr

**Annnonce**

**Chef de Culture Maraîchage Hors Sol – H/F**

**L'entreprise :** Exploitation maraîchère familiale, référente et dynamique, spécialisée depuis 1996 dans la production de plants de fraisier et de fraises gustatives. Située dans le Sud-Ouest de la France à Ste-Livrade-sur-Lot, elle s'étend sur 18 hectares dont :  
- 5 hectares destinés à la production de plants,  
- 5 hectares de serres verres chauffées-innovantes,  
- 3 ha de serres multi chapelles en hors sol.

**Le poste à pourvoir :** En lien direct avec le chef d'exploitation, vos missions principales consisteront à assurer le bon développement des cultures afin de gagner en performance (qualité et rendement), gérer les plannings de production et de récolte.

**Le profil recherché :** Formation ou expérience en production végétale. Débutant accepté. Possibilité de contrat en apprentissage. La maîtrise de l'informatique est un plus.

**Conditions proposées :** Poste à pourvoir en CDI. Poste à fort potentiel d'évolution selon compétences. Transmettre CV et lettre de motivation par email : [direction@barianis.fr](mailto:direction@barianis.fr)

**Agenda de  
vos représentants**



**Août 2017**

- 04 Rendez-vous Agence de l'eau Adour Garonne
- 10 Observatoire situation hydrologique - Agen
- 29 Observatoire situation hydrologique - Agen



**Septembre 2017**

- 13 « Directives Nitrates » - Villenave d'Ornon
- 18 CDPENAF - Agen
- 21 RDV Directeur serv. éco. agricole DDT - Agen
- 26 Contre-manifestation - Abattoir volailles Bazas
- 29 CDOA section éco. agricole - Agen

**Annonces de la Safer**

Retrouvez toutes les annonces de la Safer sur :

[www.coordinationrurale.fr](http://www.coordinationrurale.fr)  
Rubrique Le terrain > Annonces Safer  
> Appel à candidatures Safer Nouvelle Aquitaine > Safer 47

**Représentant CR47 à la Safer :**  
en cas d'absence, pensez à vous faire remplacer.

**Numéros utiles**



**Apred : 05 53 77 83 60**

Association pour la Prévention et le Redressement des Exploitations en Difficulté de Lot-et-Garonne

**Service de Remplacement :**

**05 53 77 83 54**

Pour assurer les remplacements sur son exploitation

**Agri-écoute MSA :**

**0800 62 00 69**

Accessible 24h/24 et 7j/7, il permet de dialoguer anonymement et de façon confidentielle avec des bénévoles formés.

**En cas d'extrême urgence, contactez le 15 ou le 112 (depuis un portable)**

**ENVOYEZ-NOUS VOTRE ADHÉSION 2017 !**



**J'ADHÈRE À LA CR 47**

**2017**

Retournez ce coupon d'adhésion accompagné d'un chèque de 50€ à :

**Coordination Rurale 47**

**271 rue Péchabout - 47008 AGEN Cedex**

Vous recevrez en retour un reçu avec votre carte d'adhérent et tous les mois 100 % Paysans, le journal de la CR 47

Nom/prénom : .....

Société : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Mail : .....

Bureau à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Contact : 05 53 87 90 14 - 07 63 40 61 61 - Fax : 05 53 87 92 74

Mail : [47@coordinationrurale.fr](mailto:47@coordinationrurale.fr)

[www.coordinationrurale.fr](http://www.coordinationrurale.fr)

**Accueil > Le terrain > Nouvelle-Aquitaine > CR 47**

**Vous êtes :**

- Céréaliier
- Maraîcher
- Éleveur,  
précisez : .....
- Pruniculteur
- Arboriculteur
- Viticulteur
- Pépinériste
- Producteur de semences
- Autres,  
précisez : .....

**Employeur de main d'oeuvre :**

- permanente
- saisonnière

**Vente directe / Production bio**

- oui                       oui
- non                         non

